



**EVALUATION EXTERNE ET INDEPENDANTE DU PROJET
« CAMPAGNE D'EDUCATION CIVIQUE ET ELECTORALE »**

RAPPORT FINAL

Par

**NZIRORERA Imelda
Et
NDAYIRAGIJE Sébastien**

BUJUMBURA, Décembre 2009

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, il nous est loisible d'exprimer nos sentiments de gratitude à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. En premier lieu, nous adressons nos sincères remerciements au PNUD pour nous avoir confiés ce travail d'évaluation. Nous disons merci pour les orientations, les directives, les documents et l'accompagnement dans la réussite de ce travail.

Nous adressons aussi nos remerciements au personnel de la COSOME pour la documentation aussi riche que variée mise à notre disposition et plus particulièrement à NIBARUTA Mohamed pour s'être donné corps et âme dans les contacts avec nos sujets d'enquête.

Nos remerciements vont également à l'endroit de nos répondants qui ont accepté de s'entretenir avec nous sans broncher et pour la qualité de leurs réponses. La liste des enquêtés figure en annexe de notre rapport.

A tous et à chacun, nous disons sincèrement merci.

ACRONYMES

ADAPE	Association pour le Développement Agro-pastoral et Environnement.
ADTAVBU	Association pour le Développement des Taxi Vélos au Burundi
ASSABA	Association Abagumyabanga
ASSODEPO	Association pour le Développement de la Population
C.P	Comité Provincial
CAFEGA	Collectif des Associations Féminines de Gatumba
CAFOB	Collectif des Associations et Organisations Féminines du Burundi
CAP	Connaissances, Attitudes et Pratiques
CDS	Centre de Santé
CNC	Conseil National de la Communication
CNDD-FDD	Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Front pour la Défense de la Démocratie
COSOME	Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral
E.S.S	Entretien semi-structuré
F.G	Focus group
FRODEBU	Front pour la Démocratie au Burundi
MRC- RURENZANGEMERO	Mouvement pour la Réhabilitation du Citoyen
PIDCP	Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
T.P	Taux de participation
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UPRONA	Unité pour le Progrès National
VITA- BURUNDI	Combat pour la vie
SWOT	Strengths, Weakness, Opportunities and Threats

TABLE DES MATIERES	pages
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau n°1 : Echantillon de l'évaluation	5
Tableau n°2 : Représentativité des femmes aux institutions post transition	9
Tableau n°3 : Analyse synthétique des résultats	11
Sommaire exécutif	iv
Introduction générale	1
CHAPITRE I : CADRE DE L'ÉVALUATION	2
VII. Contexte et justification de l'évaluation	2
VII. Objectifs de l'évaluation	2
VII. Rappel des missions des consultants.....	3
 CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE	 3
I. PHASE EXPLORATOIRE	3
A. Analyse documentaire.....	3
B. Entretiens semi structurés	4
C. Focus group	4
E. Empirisme	4
 II. ECHANTILLONNAGE	 5
A. Etendue de l'évaluation.....	5
B. Personnes interrogées.....	5
 III. ANALYSE DES DONNEES	 6
 CHAPITRE III. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	 6
A. Contexte et justification.....	6
B. Objectifs assignés au Projet	6
C. Pertinence du projet	7
D. Analyse des résultats obtenus	10
E. Efficacité du Projet	18
F. Efficience du Projet	20
G. Analyse des impacts, de la durabilité et de la pérennité du Projet.....	20
 PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	 23
 CONCLUSION GENERALE	 26
Documents consultés	27
ANNEXES	
Annexe1: Calendrier de collecte des données	A
Annexe2 : Guides d'entretien	I
Annexe3 : Liste des personnes interrogées et sites visités.....	IV

SOMMAIRE EXECUTIF.

Le présent rapport se rapporte à l'évaluation du projet «Campagne d'éducation civique et électorale» exécuté par la COSOME durant la période de 2007 à 2008. Le projet en question consistait à informer la population sur les droits civiques et à la sensibiliser aux différents systèmes électoraux. Le projet consistait également à informer et à former tous les acteurs du processus électoral du Burundi notamment les organisations non gouvernementales, les media, les parlementaires, le département électoral, les partis politiques pour une implication maximale de chacun et contribuer ainsi à la réussite des élections de 2010. En même temps, la COSOME devait sensibiliser et former des juristes, des parlementaires en vue de leur participation à l'élaboration des textes juridiques qui donnent plus d'accès à la vie politique des groupes défavorisés (femmes, Batwa).

Pour ce faire, la COSOME devait concevoir et élaborer des manuels de formation pour les besoins de cette sensibilisation. On citera parmi ces manuels : le manuel d'éducation civique et électorale, à traduire en kirundi et en images pour une facile compréhension par la population ; le code de conduite pour les corps de défense et de sécurité, mais également pour les partis politiques en période électorale. Ces deux codes étant conçus pour prévenir les dérapages éventuels et se prémunir contre les erreurs et les imperfections remarquées lors des élections de 2005. L'évaluation s'est attachée à vérifier la portée et l'efficacité de ces dernières actions et à mesurer le mode de leur contribution effective à la réussite des prochaines élections.

En clair, les objectifs poursuivis par la présente évaluation ont consisté à :

- apprécier le niveau de performance du projet en nous basant sur l'analyse SWOT ;
- Dégager les implications de nouveaux développements sur le besoin de la consolidation de la démocratie, des droits de la personne humaine et du secteur électoral ;
- Dégager les leçons tirées et faire des propositions d'adaptation aux parties prenantes dans le processus de la promotion de la démocratie et des droits de l'homme ;
- Mener des réflexions sur la pertinence du projet, son efficacité, son efficience, son impact et sa viabilité ;
- Scruter les avantages comparables des partenariats établis en fonction des rôles joués par les uns et les autres ;
- Analyser les capacités internes de COSOME par rapport à l'exécution du projet.

Au cours de notre évaluation, nous avons privilégié une approche exploratoire basée sur l'analyse documentaire, les entretiens semi-structurés et les focus group. Les évaluateurs ont utilisé les documents mis à la disposition par la COSOME et le PNUD notamment le Document du projet, les rapports périodiques, les documents pédagogiques, les amendements aux projets de loi du code électoral et de la loi communale etc.

L'analyse de ces documents nous a permis de nous imprégner de tous les contours du projet et de mesurer par conséquent ses réalisations par rapport aux objectifs lui assignés.

Les consultants ont rencontré et échangé avec les personnes ayant été impliquées dans l'exécution du projet au sein de la COSOME et ceux qui en avaient bénéficié comme participants aux actions de formation ou de sensibilisation. Figurent dans cette catégorie, les membres du comité provincial de COSOME, les représentants des églises, les professeurs d'université dont la liste est en annexe. Leurs avis et considérations nous ont permis d'enrichir notre rapport.

Dans l'analyse des données récoltées sur terrain, nous nous sommes basés sur le modèle systémique. Les facteurs culturels, psychologiques, historiques, structurels ont été pris en compte dans l'examen du projet en insistant sur ceux qui ont favorisé ou freiné sa réussite.

Eu égard aux résultats d'analyse, nous avons constaté que dans l'ensemble, le projet a été géré avec la diligence requise, en dépit de quelques faiblesses indiquées plus loin en particulier en matière de suivi des actions organisées.

Par rapport aux enseignements du projet et étant donné les appréhensions des uns et des autres par rapport aux élections de 2010, les consultants ont formulé des recommandations à sept acteurs clés du processus électoral à savoir : la COSOME en tant qu'exécutant du projet, les ministères de l'intérieur et de la sécurité publique en tant que structures gouvernementales responsables des élections, les partis politiques en qualité de compétiteurs et la population comme pourvoyeuse des voix lors des campagnes électorales, le PNUD en tant que bailleur et la CENI en tant que responsable des élections au premier chef.

Les recommandations adressées à la COSOME sont relatives aux pistes à exploiter pour que des projets similaires actuels et à venir soient plus porteurs et étendus tant au niveau géographique que thématique et méthodologique. En substance, le rapport plaide pour une mise en place des structures et mécanismes de pérennisation des acquis du projet et ce, dans divers milieux. Pour les ministères de l'intérieur, de la sécurité publique et de la CENI, les recommandations leur adressées sont en rapport avec les interventions à mener et les axes à améliorer pour asseoir définitivement l'esprit démocratique chez les partis politiques et au sein de la population en jouant pleinement leur rôle d'arbitre sans parti pris. Notamment, penser au renforcement des capacités de tous les intervenants dans le processus d'éducation civique et électorale et diffuser à plus grande échelle les codes de conduite des différentes catégories sociales. En outre, l'amélioration de l'environnement électoral en balisant la fraude avant, pendant et après les élections a été recommandée. Les recommandations à l'adresse des partis politiques les invitent à plus de discernement, de responsabilité, de fair-play en prenant à bras-le-corps les leçons de l'histoire des élections au Burundi et s'inscrire en faux contre l'assertion de Nicolas Machiavel quand il affirme que « Les hommes sont suffisamment imbéciles qu'ils ne

tirent jamais les leçons de l'histoire ». Plus précisément, les propositions concernent la mise en avant de projets de société, la transparence et la tolérance vis-à-vis d'autrui. Quant à la population, nos recommandations les exhortent à plus de discernement et de lucidité avant, pendant et après les élections. En substance, la population est tiraillée tous azimuts et devrait se montrer maîtresse de la situation en ne cédant pas aux pressions, aux passions, aux sollicitations divisionnistes sans issue et aux réflexes identitaires notamment lors de la période électorale.

INTRODUCTION GENERALE.

L'évaluation du projet « Campagne d'éducation civique et électorale » intervient à sa phase finale. La raison majeure est de voir si les résultats atteints sont capitalisables et s'ils peuvent être étendus. En effet, l'évaluation est une nécessité et fait partie intégrante des étapes de tout projet. Il n'est donc que normal de vérifier le niveau d'atteinte des objectifs pour ne pas se retrouver en porte-à-faux. En outre, cette étape a contribué à renseigner le concepteur quant à la pertinence, l'efficacité et l'efficience de ses interventions. Il lui a permis aussi de mesurer l'impact de projet afin d'intégrer les améliorations possibles à la fin du projet. De même, cette évaluation a permis de mesurer le niveau d'appropriation des bénéficiaires et du même coup prédire sa pérennité après financement de UNDEF.

Au regard des termes de référence, la présente évaluation a porté sur l'analyse de la stratégie notamment sur les aspects ci-après :

1. Information et sensibilisation de la population sur les droits civiques et systèmes électoraux ;
2. Formation de tous les acteurs électoraux clés en vue de la préparation et de l'amélioration de l'environnement électoral ;
3. Conduire un plaidoyer auprès des hommes de droit et des parlementaires sur la nécessité de créer un environnement légal et juridique favorable à la participation des groupes défavorisés ;
4. Contribuer à l'amélioration du cadre juridique, légal et règlementaire des élections ;
5. Sensibilisation et participation des groupes vulnérables (femmes, Batwa, etc.).

Ainsi, après avoir rappelé la méthodologie d'évaluation, le présent rapport revient sur l'appréciation du niveau global des performances du projet, la détermination des forces et des faiblesses, les opportunités et les risques de mise en œuvre dont découlent les principales réalisations.

Le rapport comprend également une analyse des implications des nouveaux développements nationaux sur les besoins de consolidation de la démocratie et des droits de l'homme et surtout dans le processus électoral.

L'analyse des résultats a permis de tirer des leçons et de dégager des recommandations.

Le présent rapport comporte trois chapitres. Le premier chapitre concerne le cadre de l'évaluation. Il renferme le contexte et la justification de l'évaluation, les objectifs de l'évaluation ainsi que le rappel des missions des consultants. Le second chapitre traite de l'approche méthodologique empruntée. Il décrit et justifie de façon sommaire les instruments de collecte des données, explique notre échantillonnage et les caractéristiques des sujets de l'échantillon tiré. Le troisième et dernier chapitre est en rapport avec l'analyse des résultats proprement dite. Il met en comparaison les

résultats escomptés et les résultats atteints et reprend grosso modo les analyses des évaluateurs sous forme de commentaires. Au sein du même chapitre, des recommandations émises sont adressées aux acteurs clés en matière d'éducation civique et électorale. Il s'agit entre autres de la COSOME, des ministères de l'intérieur et de la sécurité publique avec la CENI, des partis politiques et de la population ainsi que le PNUD. Une conclusion générale suivie des documents consultés boucle le chapitre. Il est à noter que le calendrier de cueillette des données de terrain, la liste des personnes interrogées en entretiens semi-structurés et en focus group se trouvent annexés au présent rapport sous forme d'addendum.

CHAPITRE I : CADRE DE L'ÉVALUATION

I. Contexte et justification de l'évaluation

Le Burundi a déjà organisé des élections depuis 1961 mais elles ont toujours été suivies de crises sociopolitiques qui ont mis à mal la cohésion sociale. Fort heureusement, les élections de 2005 n'ont pas suivi la même trajectoire. Ainsi, la COSOME, en collaboration avec UNDEF, a profité de cette aubaine pour pérenniser ces acquis en matière électorale. Elle s'est basée sur les imperfections qui ont émaillé les élections de 2005 pour apporter sa pierre à l'édifice d'une démocratie encore balbutiante et d'un paysage politique, juridique et social où les droits de l'homme se recherchent encore.

L'évaluation a consisté à voir si le paysage politique et juridique a changé par rapport à la participation des femmes et des Batwa dans les institutions en 2005 et suite aux interventions du projet. Il s'est agi en fait d'évaluer les avancées dans le domaine du changement de comportements et de mentalités.

II. Objectifs de l'évaluation

Cette étude a fixé pour objectif de :

- Apprécier le niveau global des performances du projet, en déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques qui ont affecté sa mise en œuvre ; tirer les conclusions qui s'imposent et faire des recommandations appropriées en vue de la réalisation optimale des résultats escomptés ;
- Dégager les implications des nouveaux développements nationaux sur le besoin de consolidation de la démocratie et des droits de l'homme et surtout dans le secteur électoral ;
- Dégager les leçons tirées et faire des propositions d'adaptation aux parties prenantes dans le processus de promotion de la démocratie et des droits de l'homme.

III. Rappel des missions des consultants

Les missions assignées aux consultants sont reprises dans les lignes ci-après :

- Etablir si les axes d'intervention retenus dans le projet ainsi que son contenu sont pertinents au regard du contexte national et priorités et besoins nationaux ;
- Apprécier les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet par l'analyse du niveau d'atteinte des résultats au regard de ceux escomptés dans la proposition de financement au fonds UNDEF et identifier les contraintes et les opportunités qui ont favorisé ou non l'obtention des résultats ;
- Porter un regard sur la méthodologie de mise en œuvre, les arrangements de gestion et autres modalités de mise en œuvre afin d'apprécier l'efficacité et l'efficacé dans la mise en œuvre des actions ;
- Apprécier l'étendue, la pertinence et l'efficacité des partenariats établis, les rôles joués par les uns et les autres au regard de leurs obligations et d'analyser les principaux facteurs qui en ont favorisé ou freiné la portée et l'impact ;
- Analyser les capacités internes de la COSOME à jouer le rôle qui est le sien dans l'appui des programmes intégrés et projets connexes du BINUB ;
- Dégager les leçons et perspectives qui résultent des analyses et constats sur les points précités et de formuler des propositions quant aux dispositions pertinentes à prendre pour produire plus d'impact et bien capitaliser les résultats acquis.

CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE

I. PHASE EXPLORATOIRE

A. Analyse documentaire

Il s'est agi de la revue critique de la littérature existante sur l'éducation civique et électorale. Les lectures ont été une étape qui nous a permis de nous imprégner de tous les contours du projet, de la conception à sa mise en œuvre. Concrètement, il a été question de visiter des documents sur le projet : différents rapports d'activités (périodiques et général), différents manuels élaborés (guide de l'observateur au Burundi, propositions d'amélioration des codes de conduite des partis politiques et corps de sécurité, les affiches conçues, multipliées et distribuées en axant notre réflexion sur l'analyse thématique aux fins d'y déceler le caractère éducatif des documents élaborés, etc.). Des manuels sur l'évaluation, des ouvrages sur les attitudes et changement d'attitudes et de mentalités ont été aussi consultés. La valeur des documents est en effet reconnue comme compléments des techniques de rapports individuels. Madeleine GRAWITZ¹ l'exprime en ces termes : « *Alors que l'individu interrogé donne une réponse qui vaut seulement pour le moment où elle est donnée, le document demeure et permet une étude dans le temps (évolution, comparaison, etc.)* ».

¹ GRAWITZ, M., *Les méthodes des sciences sociales*, Editions Dalloz, 8^{ème} édition, 1990, page 601

B. Entretiens semi-structurés

C'est un mode de collecte des données qui nous a permis de rencontrer certaines personnes ressources pour leurs compétences au sujet de l'éducation civique et électorale d'une part et d'autre part pour la diversité de leurs points de vue. Nous avons recueilli des informations auprès d'un politologue, un pédagogue, un philosophe rodé en matière d'éducation civique et électorale. En outre, nous nous sommes entretenus avec les acteurs du projet de COSOME. En clair, les entretiens semi-structurés ont concerné certains députés, certains leaders des partis politiques, un responsable au sein du ministère de l'intérieur qui maîtrise le volet sous examen ; les organisations de la société civile dont les femmes juristes, les media, les organisations d'observateurs de COSOME, les femmes députés, la composante Batwa. Un guide d'entretien a été élaboré à cet effet avec des thèmes et items qui ont été abordés sous forme de conversation.

C. Focus group

L'entretien de groupe est un instrument de collecte des données qui privilégie les interactions entre membres d'un groupe homogène. Il présente l'avantage d'enrichissement mutuel ou de complémentarité. Les focus que nous avons animés ont concerné les animateurs communaux formés par la COSOME pour servir de relais de messages entre la direction et la population. Un guide d'entretien a été aussi élaboré.

D. Empirisme

A proprement parlé, ce n'est pas une technique de collecte des données. Il s'est agi pour nous de confronter les résultats atteints à la réalité de terrain dans les différents aspects du projet. C'est nos expériences respectives, nos vécus respectifs, nos observations, nos réflexions qui sont mis en exergue au regard du thème en question afin de mieux appréhender les résultats atteints par le projet. Les chicanes des partis politiques, les limogeages des administrateurs communaux ; les tergiversations dans l'amendement de certains textes jugés désuets par les parties prenantes en politique, les différentes émissions radio- télévisées, etc. nous ont inspiré dans nos analyses.

II. ECHANTILLONNAGE

A. Etendue de l'évaluation

Etant donné qu'il nous était matériellement (temps et moyens financiers) impossible d'atteindre tous les acteurs du projet, nous avons dû recourir à l'échantillonnage. En outre, nous avons estimé qu'une évaluation qualitative se prêtait mieux à notre tâche. Ainsi, nous avons privilégié un échantillon significatif qui a été constitué sur base de choix raisonnés qui concernent les personnes supposées détenir l'information la plus fiable.

Deux critères ont présidé au choix des lieux d'enquête à savoir :

- a. taux de participation bas au référendum du 28 février 2005 ;
- b. Les localités où il y a eu turbulence quant au limogage (à tort ou à raison) des administrateurs.

Nous avons pensé que les deux facteurs combinés montrent le niveau d'éducation civique et électorale de la population avant, pendant et après les élections de 2005, ce qui devrait nous permettre de mesurer les avancées liées au projet exécuté par COSOME sur financement de UNDEF.

B. Personnes interrogées

Nous avons interrogé les personnes qui répondent aux qualités suivantes :

- Le président du comité provincial de la COSOME ;
- Les animateurs communautaires issus de différentes organisations : associations de la société civile, confessions religieuses, partis politiques, administratifs, les femmes députés, les femmes juristes, les représentants des Batwa, les média, les organisations d'observateurs ainsi que des chercheurs.

Tableau numéro 1 : Echantillon de l'évaluation (personnes interrogées)

Provinces	T.P (%)	Communes	E.S.S	F.G	Total
Bujumbura Mairie	88,00	-	12	-	12
Bujumbura Rural	77,77	Kabezi et Mutimbuzi	2	2 (9+5)	16
Bubanza	88 ,76	Bubanza	2	1 (6)	8
Mwaro	90,04	Kayokwe	2	1 (9)	11
Total	-	-	18	4 (29)	47

III. ANALYSE DES DONNEES

Notre méthode d'analyse des données s'est inspirée du modèle systémique qui tient en compte tous les facteurs possibles pour expliquer une situation. Dans notre analyse sur la réussite / l'échec de l'éducation civique et électorale, nous avons interrogé les facteurs historiques, économiques, politiques, structurels et psychologiques. Les commentaires y afférents sont développés dans le chapitre en rapport avec l'évaluation de la mise en œuvre du projet développé dans les paragraphes ci-dessous.

CHAPITRE III : EVALUATION DES RESULTATS DU PROJET.

A. Contexte et justification

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre des procédures du PNUD et de l'UNDEF en matière d'exécution des projets. Comme le projet concernait l'éducation civique et électorale, la présente évaluation examine le niveau de préservation et de pérennisation des acquis électoraux du projet exécuté entre 2007 et 2008. Théoriquement, les résultats de l'évaluation permettront aux autorités politiques de prendre des décisions renseignées et stratégiques en conséquence. De même, les enseignements tirés de ce projet pourront servir de base en matière d'améliorations des projets actuels et ultérieurs. En substance, il s'agit de permettre à COSOME et à ses partenaires de se réajuster pour de meilleures interventions sur terrain en vue de meilleurs résultats. La nécessité d'une évaluation externe et indépendante se justifie par le fait que « L'œil ne peut se voir lui-même ». La présente évaluation a permis d'examiner l'opportunité de poursuivre l'action d'éducation civique et électorale au regard de ses effets ou de son impact ou encore des besoins qui restent pendants. Ceci permettra à COSOME et aux autres intervenants d'apporter des améliorations, de transposer le projet à plus grande échelle (en termes de couverture géographique et thématique). Ci-dessous, nous énonçons les objectifs du projet qui ont été soumis à l'examen.

B. Objectifs assignés au projet :

- Informer la population sur les droits civiques et la sensibiliser sur les systèmes électoraux ;
- Informer et former tous les acteurs du processus électoral au Burundi tels que les organisations non gouvernementales, les médias, les parlementaires, le département électoral et les partis politiques pour que chacun en ce qui le concerne soit informé de sa contribution à l'amélioration de la qualité de la tenue des élections ;
- Sensibiliser les juristes, les parlementaires sur la mise en place des textes permettant aux partis politiques et aux groupes défavorisés l'accès à la vie politique ;
- Concevoir divers documents qui serviront à la sensibilisation et à la formation des différents acteurs directement impliqués dans la qualité de

- la tenue des élections, tels que le code de conduite des partis politiques et le code de conduite des corps de sécurité en période électorale;
- Elaborer et traduire le manuel d'éducation civique et électorale en langue nationale et traduire son contenu en images pour le rendre plus compréhensible par la population ;
- Sur base des lacunes du processus électoral de 2005, trouver des thèmes de formation pour l'amélioration des élections à venir.

C. Pertinence du Projet

Le projet « Campagne d'éducation civique et électorale » est très pertinent si nous considérons le contexte burundais. Les paragraphes ci-dessous corroborent notre affirmation :

- Des assises légales du projet dans le florilège juridique burundais. En effet, le Burundi ayant ratifié certains instruments comme le PIDCP, l'article 19 de la Constitution du 18 mars 2005 intègre tous ces instruments dans son arsenal juridique. A titre indicatif, nous considérons le préambule du premier au sixième considérant. Ils invitent les Burundi à assumer leur histoire, préserver l'idéal de paix, de réconciliation et d'unité nationale ; de restaurer un ordre démocratique pluraliste et un Etat de droit, de garder un attachement au respect des droits fondamentaux de la personne humaine. Le douzième considérant stipule la protection et l'inclusion des groupes minoritaires dans le système général de bonne gouvernance lorsque les articles 1, 7,8, 16, 22 prônent la non-discrimination. L'article 51, alinéa 2 montre le droit d'accéder aux fonctions publiques à tout burundais; l'article 69 concerne le respect de la chose publique et l'article 73 est en rapport avec le devoir de chacun de contribuer à la sauvegarde de la paix, de la démocratie et de la justice sociale. En montant ce projet, COSOME voulait donc apporter sa contribution à la promotion de la démocratie et des droits de l'homme et ce, en conformité avec la loi en vigueur.
- De la légitimité du projet : le droit à l'information, le droit de vote sont reconnus aux Burundi (article 86 de la Constitution du 18 mars 2005). Ils sont en droit de voir des programmes pareils se développer à leur bénéfice.
- La préparation des esprits suite à la longue période de crise subséquente aux différentes élections organisées au Burundi. Les différents assassinats des leaders politiques, les tueries des populations, les destructions des infrastructures d'intérêt commun notamment les écoles, les CDS, les hôpitaux, les routes, les ponts ; la destruction de l'environnement à travers l'abattage des arbres et la pyromanie, tous ces facteurs combinés montrent à suffisance que le projet était le bienvenu. Par ailleurs, il s'en est suivi une mauvaise perception des élections par les Burundi ce qui fait que leurs attitudes sont défavorables aux élections. « Ingoma yagukanze irahuruza ugahunga ». C'est à dire que les Burundi ont peur des élections parce qu'ils en connaissent les conséquences. Le projet se justifie en outre compte tenu de la période que les Burundi viennent de passer en crise et des enjeux

électorales de 2010. « Ubu imitwe irashushe » C'est-à-dire que les politiciens sont « agités » pour le moment parce que les élections sont imminentes.

- Le Burundi est un pays novice en matière de démocratie ce qui explique le manque de technicité des intervenants dans l'éducation civique et électorale. Un tel projet était donc une occasion de renforcer leurs capacités.
- Le fait de la mauvaise cohabitation des partis politiques et la perte de l'emploi lorsque le militantisme est privilégié à la place du professionnalisme sont parmi les exemples d'intolérance qui nécessitaient un enseignement singulier. Cette pratique se remarque en effet dans certains services et certaines entités administratives.
- Eduquer est un processus : les seules séances de 2005 n'auront pas suffi pour asseoir des comportements et des attitudes favorables aux élections et à l'intégration des groupes marginalisés.
- Le taux de participation en 2005 a été bas. Certainement que les Burundi ignorent que élire est parmi leurs droits mais aussi leurs devoirs de citoyens.
- Les écarts de langage et de comportement observables pour des partis rivaux. Le code de conduite élaboré est donc plus qu'une nécessité.
- Les femmes et les batwa qui n'osent pas se faire élire dans les institutions dirigeantes. Les actions de sensibilisation à leur endroit n'étaient que salutaires pour les groupes défavorisés. Notre affirmation est corroborée par la faible représentativité des femmes aux institutions post transition comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau n°2 : Représentativité des femmes aux institutions post transition²

² CENI, Rapport sur le processus électoral du Burundi 2004-2005, page 51

	Conseillers des collines/quartiers		Présidents des conseillers communaux		Administrateurs communaux		Sénat		Assemblée Nationale		Gouvernement	
Genre	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Effectifs	12 530	2055	122	7	113	16	32	17	81	37	13	7
%	86	14	94.57	5.42	87.59	12.40	65.30	34.69	68.64	31.35	65	35
Total	14 585		129		129		49		118		20	

- Connaissance des règles du jeu : comme pour un bon joueur qui doit connaître les règles du jeu, il en est ainsi pour un bon électeur. Il doit absolument connaître les règles du jeu électoral. Si les règles sont mal conçues, le jeu doit être forcément de mauvaise qualité. Le fait que COSOME a pensé à l'amélioration de certains textes électoraux prouve que ses interventions sont louables pour prévenir d'éventuels conflits dans les échéances électorales prochaines.

D. ANALYSE DES RESULTATS OBTENUS

Dans l'ensemble, les résultats prévus dans le Document de Projet ont été atteints voire quelquefois dépassés comme le montre le tableau ci-après.

Il est à signaler cependant des reports des activités par rapport au calendrier initial mais ceci n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat global du Projet.

Dans l'exécution du programme, la COSOME a fait preuve de flexibilité en adaptant le public cible de ses activités aux personnes et organisations qui n'avaient pas été identifiées dans le document du Projet. Cette démarche pragmatique a permis de sensibiliser des partenaires clés impliqués dans le processus électoral.

Dans certains cas cependant, cette pratique n'a pas permis de toucher de façon significative les cibles initialement privilégiées. On notera par exemple que l'atelier de sensibilisation des femmes et des Batwa n'a réuni que 13 femmes et 5 Batwa sur un nombre de participants évalués à 34 personnes, soit légèrement plus de 50% du public cible privilégié. D'après la COSOME, cette faible participation a été due à d'autres activités organisées et a donc occasionné une sous représentation des cibles concernées.

De la même façon, il est permis de se poser la question de la pertinence de l'organisation dans un même atelier de ces deux publics qui ne sont pas forcément porteurs des mêmes revendications.

La COSOME a également réalisé des activités non inscrites dans le Document du Projet et qui répondaient pertinemment aux questions du moment en rapport avec les enjeux des élections. Il s'agit entre autres de :

- l'atelier sur les enjeux des élections 2010 ;
- l'organisation des émissions (8) à la radio à caractère politique relayant et complétant les actions de sensibilisation conduites à travers les ateliers ;
- des propositions d'amendement du code électoral et de la loi communale qui ont enrichi les débats au sein du « Cadre de Dialogue » regroupant les acteurs politiques dans le cadre du Projet « Consolidation de la Paix ».

Tableau n° 3 : Analyse synthétique des résultats

Résultats attendus/escomptés	Résultats atteints	Indicateurs de résultats	Commentaires
1. Recrutement du personnel	6 unités du staff recrutées au cours des 3 mois après le début du Projet	- Prestations - Salaires	Résultat atteint
2. Equipement du Projet en mobilier de bureau et électricité au cours du 1 ^{er} trimestre après le début du projet	Acquisition de 6 tables de bureau, 3 tables de réunion, 22 chaises simples, 5 chaises avec mousse, un petit salon d'accueil et connexion au réseau électrique	- Bureau - Connexion à l'électricité	Résultat atteint
3. Installation et fonctionnement du service Internet au cours du 1 ^{er} trimestre	2 lignes téléphoniques avec un standard installées		
4. Acquisition d'un véhicule de terrain, 3 ordinateurs et leurs accessoires et le meuble pour bureau au cours du 1 ^{er} trimestre	Acquisition d'une jeep et une voiture, 4 ordinateurs, 2 imprimantes et accessoires		Nombre de véhicules et d'ordinateurs supérieur aux prescrits du Document de Projet
5. Identification et formation de 2600 formateurs communaux à raison de 20 personnes par communes dont 1300 femmes au cours du 2 nd semestre	Formation de 2515 animateurs dont 650 représentants des partis politiques à la base, 1298 représentants les groupements et associations à la base,	- Rapports de formation - Photos - Banderoles avec écriteaux	Résultat presque atteint. Le nombre de femmes n'a pas atteint le résultat attendu. Par ailleurs, il n'est pas établi que toutes les communes aient été représentées au niveau des formateurs. Il est également à signaler que certaines activités ont été réalisées

Résultats attendus/escomptés	Résultats atteints	Indicateurs de résultats	Commentaires
	289 jeunes et 278 policiers dont 44% de femmes dans 17 chefs lieux des communes, septembre 2007 à Mars 2008		au-delà du 2 nd trimestre.
6. Manuel d'éducation civique et électorale en kirundi est conçu, validé et multiplié en 2000 exemplaires le 1 ^{er} trimestre.	Module élaboré Un manuel en français et en kirundi validés et multipliés en 3300 exemplaires dont 3200 en kirundi et 100 en Français.	Exemplaires <ul style="list-style-type: none"> • Traduction du module en Kirundi ; • Validation du module; • Multiplication module et sa distribution ; Impression du module en images et affichage dans les lieux publics de toutes les communes ;	- Résultat dépassé par le nombre d'exemplaires produits : 3200 exemplaires au lieu de 2000 prévus. A noter que la production est intervenue au mois d'Août, 5 mois après le démarrage du Projet.
7. 4000 affiches en images sont produites et diffusées dans les lieux publics	Production et Diffusion de 5000 affiches dans les 129 communes	<ul style="list-style-type: none"> - Affichages - Différents thèmes éducatifs 	Résultat atteint et dépassé (5000 affiches au lieu de 4000 prévues)
8 Formation de 50 formateurs dont 25 femmes au cours du 2 nd semestre de la 1 ^{ère} année	Formation de 50 formateurs dont 23 femmes issues des 17 Provinces et de 13 organisations de la	<ul style="list-style-type: none"> - Leur identification - Leur présence sur terrain ; - Rapports de formation 	Résultat atteint mais le manque de temps pour les descentes ne nous a pas permis de vérifier si toutes les communes ont été formées.

Résultats attendus/escomptés	Résultats atteints	Indicateurs de résultats	Commentaires
	COSOME au mois d'Août 2007		
9. Le module de l'observateur est conçu et multiplié pendant le 4 ^{ème} trimestre de la 1 ^{ère} année du Projet	-Conception du module de l'observation en Décembre 2008	-Guide multiplié en 200 exemplaires et distribué ; -17 organisations formées sur le guide.	* La production a connu un retard par rapport au calendrier initial : 7 ^{ème} trimestre au lieu du 4 ^{ème} trimestre Plus d'exemplaires que prévus : 200 au lieu de 150 *La carence des consultants en matière d'éducation civique et électorale invoquée ne tient pas. Elle aurait été pariée par une évaluation formative (suivi et revues périodiques). Par ailleurs les Centres Universitaires de recherches auraient dû être privilégiés
10. Deux codes de conduite (celui des corps de sécurité et celui des partis politiques) sont conçus, validés et multipliés respectivement à 1000 et 100 exemplaires au 1 ^{er} semestre de la 2 ^{ème} année du Projet	Le code de conduite des partis a été produit et validé en Juillet 2008. Le code de conduite des corps de sécurité a été élaboré et validé en Novembre 2008.	-Exemplaires existants ; -Ateliers de validation ; -Documents multipliés.	Résultat atteint. A noter un léger retard par rapport au calendrier du document du Projet.
11. Formation de 17 organisations d'observateurs sur le module de l'observateur	38 formateurs dont 4 issus du Ministère de l'Intérieur, 17 Délégués des CP de la COSOME et 17 représentants des organisations membres de la COSOME	- Nombre de personnes formées - Rapports de formation	Résultat atteint
12. Des ateliers de sensibilisation sur	*Deux ateliers de deux	-20 journalistes, 20	Des efforts remarquables ont été

Résultats attendus/escomptés	Résultats atteints	Indicateurs de résultats	Commentaires
l'accès des femmes et des Batwa à la vie politique sont tenus	<p>jours animés</p> <p>* Une journée internationale de la Démocratie ;</p> <p>* Une conférence-débat sur l'avenir de la démocratie en Afrique et au Burundi en particulier à laquelle ont participé 59 personnes dont 10 représentants des partis politiques, 19 journalistes et 30 représentants des organisations de la société civile le 15 Septembre 2008</p> <p>*Atelier de sensibilisation des femmes et des Batwa à la vie politique regroupant 34 personnes dont 13 femmes et 5 Batwa en Novembre 2008</p>	<p>juristes, 30 leaders des partis politiques ont participé à ces ateliers ;</p> <p>* Deux ateliers de sensibilisation dans la mise en place des textes électoraux</p> <p>* Deux conférences-débats sur les enjeux électoraux de 2010</p> <p>* 6 émissions sur les enjeux des élections de 2010 avec la radio ISANGANIRO</p>	<p>déployés dans la sensibilisation. Aujourd'hui, plus qu'hier, ces actions devraient être relancés au regard des enjeux électoraux de 2010.</p> <p>Résultat atteint, cependant le public cible de l'atelier est sous-représenté par rapport à l'ensemble des participants d'où la question de l'impact de cette activité.</p>
13. Amélioration des textes électoraux effectuée Organisation de 2 études et de 2	-Deux études commanditées et réalisées ;	-Avis d'appel d'offres des consultants ; - Modèles de contrats ;	* Acceptable au niveau des délais * Les émissions devraient être multipliées pour une meilleure

Résultats attendus/escomptés	Résultats atteints	Indicateurs de résultats	Commentaires
ateliers de validation des textes électoraux (code électoral et loi communale) au cours du 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} trimestre de la seconde année du Projet	<p>-Deux ateliers de validation de ces études.</p> <p>Organisation d'un atelier de validation des propositions d'amélioration du code électoral pour 8 participants de différentes sensibilités politique, 2 représentants du Ministère de l'Intérieur et quelques représentants des organisations de la société civile. Décembre 2008.</p> <p>* Atelier de proposition d'amélioration de la loi communale regroupant 55 participants dont 6 représentants des conseils communaux de la Mairie de Bujumbura, 12 journalistes, 13 représentants de partis politiques, 24</p>	<p>-Exemplaires sur le code électoral amélioré et validé existants ;</p> <p>-Exemplaires de proposition d'amélioration de la loi communale existants ;</p> <p>* Deux émissions radio sur les propositions de la COSOME pour l'amendement des textes électoraux</p>	campagne d'information.

Résultats attendus/escomptés	Résultats atteints	Indicateurs de résultats	Commentaires
	représentants de la société civile le 29 Octobre 2008		
<p>14. Missions d'échanges d'expériences effectuées</p> <p>Organisation de 2 missions d'échange d'expériences dans la sous-région ; 10 réunions d'organisations et 10 descentes sur le terrain au cours de la période du Projet</p>	<p>* Capacités de COSOME renforcées</p> <p>* Deux missions d'échanges d'expériences en matière électorale au Rwanda au cours desquelles 4 délégués ont participé dans un atelier régional en Février 2008.</p> <p>* Mission d'observations des élections au Rwanda en septembre 2008 pour 5 observateurs.</p> <p>* Réunions de planification et d'échange entre les membres et ses partenaires en Mai 2008 à Gitega.</p> <p>* 4 missions de descentes sur le terrain organisées au cours de la période du Projet</p>	*Deux missions d'échanges d'expérience	<p>* Pas de rapports de mission qui montrent la valeur ajoutée de ces missions. Les documents consultés se contentent de décrire soit les thèmes ou les délais, sans plus.</p> <p>* Résultat atteint mais les rapports de missions sur terrain ne sont pas signalés. Donc , le suivi du projet se révèle être la grande lacune.</p>
15. Suivi-évaluation du projet effectué	* Revue à mi-parcours	* Une seule revue ;	* Le suivi n'a pas été à la hauteur des

Résultats attendus/escomptés	Résultats atteints	Indicateurs de résultats	Commentaires
	* Descentes effectuées	* 4 descentes de suivi sur 10 ; * 8 réunions d'organisation et de planification sur 10	attentes et des besoins : peu de descentes, l'évaluation à mi-parcours n'a pas eu lieu
16. Gestion financière	Dépenses effectuées	-Rapport financier existant ; -Pièces justificatives existantes.	* La gestion financière a suivi le modèle standard de comptabilité : contrats de services, accusés de réception, autorisations de sorties des fonds, factures, chèques, livres de caisse et de banque, rapport financier.
17. Non prévus mais atteints	* Atelier * Point de presse * Émissions à la radio * Observation des élections en RDC ; * Conférence	*Un atelier sur les enjeux électoraux 2010 * Un point de presse ; * Un café de presse ; * 8 émissions à caractère politique ayant renforcé la campagne sur Isanganiro ; * Promotion des valeurs démocratiques au Burundi à travers une conférence-débat ;	* Les documents produits surtout les amendements du code électoral et de la loi communale ont servi de discussion entre partis politiques au sein du « Cadre de dialogue ». Nous saluons cette initiative. * Renforcement des capacités en matière électorale : séminaire de formation au Cameroun, observation électorale au Rwanda et aux Etats-Unis d'Amérique, Université d'été à l'Université Henri Dunand

E. Efficacité du Projet

La question posée est de savoir si les bénéficiaires ont tiré profit du projet mais également si l'objectif spécifique a été atteint. Aujourd'hui, les bénéficiaires du projet interrogés affirment sans ambages que celui-ci a été d'une grande utilité. Les formateurs leur ont donné des notions sur la démocratie, les caractéristiques de la démocratie, les sources du pouvoir, les fondements d'une démocratie, les principes d'un bon choix des dirigeants, les droits civiques, l'importance des élections, la distinction entre bon et mauvais leader politique, les combines /manigances liées à la tricherie dans les élections, etc.

Au regard du tableau ci-dessus, il apparaît clairement que l'efficacité du projet tient à quantité de facteurs qu'il importe de signaler dans ce rapport. Il s'agit entre autres de :

- L'appartenance à une organisation dans laquelle elle joue un rôle visible et qui lui permet de mobiliser des ressources humaines en son sein ;
- La position de leader incontesté dans le domaine de l'éducation civique et électorale ;
- L'existence des outils pédagogiques certes à améliorer et une approche méthodologique reconnue.
- Une expérience dans le domaine du monitoring des élections qui présente des avantages comparatifs par rapport aux autres acteurs. La collaboration avec divers intervenants en serait d'autant facilitée sous l'aspect de complémentarité;
- Le projet a atteint beaucoup de monde. Il est évident que l'impact est difficile à mesurer quantitativement mais des messages passent souvent dans les églises et les organisations de la société civile sous forme d'enseignements d'une part et d'autre part sous forme de restitution ou de sensibilisation. L'effet multiplicateur est bel et bien réel;
- Des media à large audience via internet. Les membres de la diaspora réagissent dans l'émission du dimanche « Karadiridimba ».
- Un bon climat lors des élections sénatoriales de 2009 à Mwaro et à Rutana augure des élections de 2010 apaisées. Les électeurs de Mwaro se sont caractérisés par un comportement de respect mutuel, de fair-play avec un langage décent lors de la campagne. Ceci est une preuve que le projet a eu son impact ;
- Un partenariat avec les media à travers des émissions d'informations, de discussions entre acteurs-clé concernés par les élections (partis politiques, ministère de l'intérieur, la CENI, la société civile et la population). La COSOME a choisi des correspondants des radios comme RSF Bonesha et Isanganiro pour couvrir et animer des thèmes et événements relatifs à l'éducation civique et électorale. Les sketches pourraient aider à la pérennité du projet ;
- La couverture nationale des organisations composant la COSOME est un atout non moins important dans la pérennisation des activités d'éducation civique et électorale ;

- Des organisations à assise communautaire : la COSOME est composée d'organisations de la société civile et des confessions religieuses qui ont une assise communautaire. De ce fait, elles pourraient continuer l'action même en dehors d'un financement quelconque ;
- Les organisations composant la COSOME pourraient mettre en commun leurs cotisations pour permettre des actions ponctuelles et sporadiques d'éducation civique et électorale.
- Dans le processus qui a présidé à la mise en place de la CENI, la COSOME a organisé une campagne médiatique pour montrer à l'opinion la nécessité d'assurer un dialogue avec tous les partenaires politiques afin d'obtenir un texte adapté et des membres réellement neutres et indépendants ;
- Le manuel d'éducation civique est aujourd'hui devenu un outil pédagogique adopté par nombre d'acteurs dans la contribution à l'éducation civique et électorale. On peut noter l'Eglise catholique par exemple.

Cependant, la mise en œuvre du projet par la COSOME a été limitée par quelques facteurs. Notons à titre uniquement indicatif les facteurs suivants :

- un manque de ressources suffisantes ;
- une absence de suivi sur terrain susceptible de créer le discrédit de la part des bénéficiaires ;
- un capital de ressources pédagogiques non transformées en support didactiques au besoin des publics cibles et à l'éventail des interventions à conduire ;
- Un cycle de planification des activités défavorable par le fait qu'il ne permet pas une programmation à moyen terme ;
- La réduction des violences politiques et la tolérance entre ceux qui ont gagné et ceux qui ont perdu les élections : une affirmation controversée. En effet, les limogeages des administrateurs, les emprisonnements à caractère politique sont de nature à infirmer le changement d'attitude chez quelques acteurs politiques. etc.
- L'exigence des hommes à ce que les femmes luttent d'abord avant de recevoir des postes d'autant que rien ne s'offre sur un plateau d'or en politique. Le réflexe égocentrique des hommes ne disparaît pas du moment que appartenir aux partis politiques est un laisser-passer pour accéder à la richesse le plus vite possible, la plupart des cas sans mérite. La maternité constituerait également un frein à l'émergence des femmes sur la scène politique. Il semble plutôt que le facteur culturel jouerait aussi un rôle important dans le domaine: « Nta nkokokazi ibika isake iriho » pour dire que la poule ne chante en la présence du coq ;
- Le désarmement de la population non encore effectif : des intimidations restent possibles comme il en est ainsi par exemple à Kabezi. Certaines mises en garde sont données à certains pour voter de force tel ou tel parti sinon s'attendre à conséquences néfastes ;
- Le manque d'estime de soi des femmes en ne se faisant pas élire aux plus hauts postes par exemple ;

- Un leadership versatile, sans vision ni projet à long terme. Le cas le plus frappant à signaler reste la transhumance politique chez certains membres des partis politiques;
- Le facteur psychologique : il persiste encore des mots, un langage, des dictons et des adages infériorisant ;
- Une démocratie et une bonne gouvernance encore fragiles au Burundi.

F. Efficience du Projet (gestion des ressources du Projet)

- Manquements liés à l'identification des personnes à former : quoi que COSOME était supposé impliquée dans l'identification des animateurs communautaires, on aura remarqué certaines incompréhensions COSOME versus l'administration communale, dans certaines localités, dans lesquelles cette dernière a mis plutôt en avant le militantisme hormis quelques individus ciblés à l'avance pour leurs compétences indéniables. Des critères précis auraient dû être préalablement définis par la COSOME et auraient ainsi minimisé le subjectivisme des administratifs. De la sorte, quand bien même il advenait qu'un administrateur impose un individu, il aurait observé les règles présidant à la sélection des animateurs communaux à former en dehors de critères politiques, familiaux ou des affinités de toute autre nature;
- Très peu de moyens mais des résultats palpables. Nous tenons à souligner que si COSOME avait négocié le reliquat pour l'affecter dans le suivi, les résultats du projet auraient été nettement meilleurs. De la même façon, les dépassements budgétaires par rapport aux exemplaires plutôt nombreux que prévus auraient pu renflouer à plus de réalisations en quantité comme en qualité.

G. Analyse des impacts, durabilité et pérennité des acquis.

1° Chance de durabilité d'après l'analyse des bénéficiaires.

Les modalités d'intervention de la COSOME sont de 3 ordres à savoir :

- la proposition d'amendements à certains textes législatifs en rapport avec l'organisation des élections ;
- la participation à certaines émissions liées à l'objet ci-haut mentionné ;
- la sensibilisation et la formation des groupes ciblés en vue de leur implication (les participants eux-mêmes ou les groupes représentés) dans la vie politique et au processus électoral.

L'impact et la durabilité de chacun de ces 3 modes d'intervention sont variables. Ils dépendent en partie de l'étendue de leur diffusion, des relais et de la qualité des destinataires dans la société comme on peut le voir ci-après.

- **Proposition des amendements aux textes législatifs.**

La COSOME s'est investi dans la préparation des amendements des textes législatifs en rapport avec l'organisation des élections notamment l'amendement du code électoral et de la loi communale.

Les amendements ont fait l'objet de discussion et d'une large diffusion. Ils ont nourri les discussions du Cadre de Dialogue regroupant les différents partenaires politiques dans le cadre stratégique de la Consolidation de la Paix.

Un certain nombre d'amendements ont été retenus dans la loi révisée du code électoral (augmentation de la place des femmes sur la liste des candidats aux élections) et de la loi communale.

Même si certaines propositions n'ont pas été retenues dans les deux lois respectives en raison des rapports de force du moment, le fait que celles-ci aient fait l'objet d'un débat à une large échelle et au niveau élevé de responsables politiques, augure d'un certain niveau d'appropriation de certains acteurs politiques. Il y a lieu de présumer qu'en fonction de l'évolution de la vie politique, ce débat pourrait être réouvert, et que les amendements pourront toujours revenir en fonction de la satisfaction que donneront les nouvelles lois amendées.

- **Emissions radios diffusées sur la participation à la vie politique et au processus électoral.**

Ce mode d'intervention bénéficie d'une audience certaine. Même s'il est difficile d'en mesurer l'ampleur et son effet sur le comportement des gens, on peut néanmoins présumer son impact sur sa capacité à élargir le débat en matière de la participation à la vie politique et au processus électoral. En effet, dans les débats contradictoires organisés par les différentes chaînes auxquelles la COSOME participe, il subsiste une sensibilité COSOME qui amplifie le débat, façonne les points de vue de certains citoyens et rejaillit certainement sur leurs perceptions et attitudes par rapport aux questions à l'ordre du jour.

Les appels téléphoniques des citoyens entendus lors des émissions telles que « Mosaïques » ou « Kunama » sur la radio Isanganiro dans lesquelles participe la COSOME et qui prennent position par rapport au point de vue de celle-ci indique un certain niveau d'intérêt et probablement d'appropriation de la démarche de la COSOME.

- **Formation, sensibilisation des groupes ciblés en vue de leur participation à la vie politique et au processus électoral.**

L'impact de cette action est beaucoup plus difficile à mesurer. Il dépend de plusieurs facteurs dont les plus importants sont les suivants :

- les critères de sélection des participants à la formation/sensibilisation ;
- le contenu du programme de formation/sensibilisation, la méthodologie de sa mise en œuvre et sa capacité à assurer le processus de découverte, de fixation et d'appropriation des notions clés et de transformer les perceptions, attitudes et comportements des participants ;
- la stabilité des personnes sensibilisées ou formées dans les fonctions pour lesquelles leur recrutement à la formation a été justifié ;
- le niveau de prestige/de rayonnement des personnes formées dans leur communauté et les stratégies mises en place pour assurer la démultiplication et des connaissances apprises dans les formations organisées par COSOME.

a) Critères de sélection des participants aux actions de sensibilisation/formation.

Au-delà du nombre et du profil des participants, le document de Projet n'a pas spécifié les critères de sélection des participants, si bien que le Projet s'est trouvé à ajuster les profils en fonction de ses propres appréciations de l'impact de son action. Le choix des participants aurait dû tenir compte des critères précis et documentés permettant de s'assurer de leur prestige dans la communauté, de leur savoir-faire pour diffuser les notions apprises. Ceci ne semble pas perceptible dans la démarche de la COSOME.

b) Contenu du programme de formation et son impact sur l'appropriation du contenu et sa diffusion.

Tout programme de formation en vue du changement d'attitude pour l'action a pour support : la découverte (on est informé de la situation inconnue jusque-là) ; de la fixation (on appréhende les notions de base), et d'appropriation (on connaît et on agit conformément aux notions apprises).

On peut présumer que la durée de la formation et l'absence de critères minimaux du choix des personnes formées n'aient pas pu garantir l'appropriation du programme et par conséquent sa diffusion.

c) Stabilité des personnes sensibilisées ou formées dans les fonctions pour lesquelles leur recrutement à la formation a été justifié.

Les personnes formées ou sensibilisées l'ont été en fonction de la position qu'elles occupaient dans leurs communautés : leaders communautaires, abashingantahe, etc. Celle-ci étant susceptible de changement selon les sollicitations dont elles peuvent faire l'objet (adhésion aux partis politiques par exemple) n'assure pas l'engagement à se mettre à la disposition de la communauté.

d) L'ascendant moral des personnes formées dans leur communauté et les stratégies mises en place pour assurer la restitution des connaissances apprises dans les formations organisées par COSOME.

Le document du Projet fait davantage référence au nombre d'actions de formation et de participants qu'aux résultats de la formation. Il ne précise pas les stratégies de démultiplication de la formation reçue auprès des populations, pas plus qu'il ne dévoile les mécanismes de suivi de l'impact de la formation reçue auprès des publics cibles.

En l'absence de ce suivi, il est difficile de mesurer cet impact et sa durabilité. Cependant les informations collectées auprès des personnes ayant suivi la formation lors de nos descentes sur le terrain confirment l'utilité de la formation. Néanmoins elles s'interrogent sur leur capacité à agir efficacement lors des élections de 2010, surtout que la formation et l'appui se sont arrêtés en Mars 2009.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Après examen du projet « Campagne d'éducation civique et électorale », il sied d'émettre quelques recommandations de nature à asseoir une éducation civique et électorale durable au Burundi. Pour plus de pragmatisme, nous avons jugé bon de les adresser aux acteurs clés. Nous citons ici le ministère de l'intérieur, le ministère de la sécurité publique, la CENI et la COSOME et à travers elle toute la société civile, les partis politiques et la population en général mais également le PNUD.

I. A la COSOME

Un des succès indiscutables de la COSOME est d'avoir jeté les bases institutionnelles de l'éducation civique électorale sur une étendue significative de toutes les Provinces.

En effet, les différentes activités qui sont l'aboutissement de l'initiative de la sensibilisation des communautés par la COSOME en constituent l'instrument. Le dispositif institutionnel étant partiellement en place, il convient de procéder à quelques actions à savoir :

1. Mieux organiser les structures à la base et mettre à leur disposition les ressources nécessaires pour aller par elles-mêmes au bout du processus ;
2. Mettre en place des mécanismes travaillant sur la connaissance des instruments juridiques en rapport avec les élections.

Ces structures que nous appelons antenne locale de liaison auraient pour rôle :

- a) de formuler des besoins en formations ;
 - b) de faire rapport en ce qui concerne le suivi ;
 - c) de fournir des éléments servant à l'élaboration des études de cas en vue de l'amélioration des programmes de formation, etc.
3. La COSOME doit concevoir un programme en modules de formations avec objectif précis/des séquences claires.
 4. La COSOME doit en même temps produire un manuel du formateur et de l'utilisateur de surcroît traduit en langue nationale.

Nous préconisons que la COSOME recrute une équipe de professionnels de la formation pour ces missions ponctuelles de conception et de test des outils et de la formation des premiers formateurs.

Pour tenir compte des charges supportées par les responsables sur le terrain, il convient pour les intéresser de prévoir un budget de soutien impliquant les frais de déplacement et de production de rapport.

5. Poursuivre le processus d'éducation civique et électorale : avant les élections pour préparer les gens à une participation massive et à plus de discernement des programmes/projets de société ; pendant les élections pour observer les règles du jeu électoral et après pour gérer la victoire des uns et la défaite des autres. Le leitmotiv de ce processus serait d'insister beaucoup plus sur les conséquences d'un mauvais choix des dirigeants qui entraîne ipso facto une mauvaise gouvernance ;
6. Mener des efforts d'éducation civique et électorale dans les milieux éducatifs formels tels que les écoles et établissements d'enseignement supérieur ;
7. Sensibiliser la société civile et les media à plus de vigilance et d'implication dans le monitoring des élections;
8. Sensibiliser les groupes vulnérables à adhérer aux partis politiques et à se faire élire et sensibiliser les partis à les intégrer dans les positions éligibles ;
9. Renforcer l'éducation citoyenne et électorale en améliorant la thématique du cours de civisme, impulser le cinéma populaire, les media, etc. en vue de contribuer au processus de changement de comportements et de mentalités.

II. AU MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE.

10. Renforcer les capacités des administratifs (gouverneurs, administrateurs communaux, administratifs à la base) en techniques de communication avant, pendant et après les élections ;
11. Former les corps de sécurité sur les libertés de tenir des réunions et des manifestations ;
12. Pendant les élections, prévoir un dispositif neutre de sécurité pour la protection des lieux de vote et des résultats, et éviter autant que faire se peut les possibles intimidations ou fraudes. Pour mener à bon port cette action, il

convient de généraliser et renforcer la formation sur l'éducation civique et électorale chez les forces de sécurité afin de les conditionner à afficher neutralité et impartialité quand bien même elles seraient membres d'un parti politique ;

III. AU MINISTERE DE L'INTERIEUR.

13. Informer régulièrement les leaders des partis politiques sur les conduites à tenir par eux-mêmes et par leurs membres. Imposer une discipline de fer aux leaders des partis politiques et à leurs électorats respectifs. En cas de contravention, appliquer rigoureusement les sanctions prévues par le code des partis et le code électoral.
14. Penser à l'institutionnalisation des cadres nationaux et locaux de participation citoyenne et de reddition des comptes par les autorités politiques via le ministère de l'intérieur ;
15. Sensibilisation des élus locaux sur les conduites et attitudes à adopter pendant les élections. Comme ils ont une grande influence en tant que dirigeants, ils risquent d'adopter des attitudes contraires à la philosophie pacifique des élections.

VII. A LA CENI

16. Plancher sur la question de la distribution de la carte nationale d'identité qui fait trop de remous pour éviter les éventuelles fraudes sur base de l'âge, de la nationalité etc.
17. Diffuser à grande échelle le calendrier électoral et la loi électorale ;
18. Veiller à l'accès équitable aux media par les partis politiques;
19. La neutralité et l'efficacité des institutions régaliennes (Justice, Sécurité, Intérieur) pour un meilleur environnement sécuritaire des élections;
20. Enclencher et poursuivre le mécanisme d'amélioration de l'environnement institutionnel à travers la qualité des textes électoraux;
21. Appliquer la discrimination positive à l'égard des femmes et de la communauté Batwa en instituant des quotas en leur faveur. Celle-ci devrait être limitée dans le temps pour éviter de s'inscrire en dehors de la loi. La lucidité, le doigté et la minutie devraient guider cette pratique en évitant la cristallisation dans les tendances identitaires (ethniques, régionalistes, etc.) ;

VII. AUX PARTIS POLITIQUES

22. Mettre en avant le projet de société au lieu des critiques acerbes, injures ou diabolisation les uns envers les autres ;
23. Communiquer aux électeurs la composition de la liste bloquée afin d'élire des gens réputés utiles qui feront avancer les circonscriptions dans lesquelles elles sont élues ;
24. Suivre de près les préparatifs des élections pour éviter les tricheries de toute nature.

VI. A LA POPULATION

Nous invitons la population à :

25. Ne pas céder aux pressions et aux passions ;
26. Eviter de servir plusieurs maîtres à la fois en n'adhérant qu'à un seul parti politique. C'est une des garanties contre la propension à la corruption morale et à la subjectivité lors du vote;
27. Dénoncer tout comportement, toute attitude, tout langage, tout agissement des politiciens et des membres des partis de nature à compromettre les acquis de l'éducation civique et électorale.

VII. AU PNUD

28. Assurer le suivi des projets exécutés par ses partenaires. Entre autres, prévoir des revues à mi-parcours qui permettent de détecter et de rectifier à temps les problèmes qui peuvent peser sur les résultats escomptés ;

CONCLUSION GENERALE

Aux termes de notre évaluation, nous pouvons affirmer que la COSOME a rempli une vocation de service public en appuyant utilement les structures publiques moins performantes pour l'éducation civique et électorale.

Les actions de la COSOME ont permis en outre la mise en place des structures locales susceptibles de la relayer sur terrain pour amorcer l'observation des élections prochaines.

Par la force morale conférée aux représentants de ces structures à la base, la COSOME est en train de contribuer à l'émergence d'une société civile plus vigilante, susceptible de jouer le rôle utile dans le pays.

Les actions de sensibilisation étant déjà menées et les structures étant partiellement mises en place, il convient de consolider l'action sur deux fronts. Celui de la formation d'une part et celui de la sensibilisation d'autre part.

Bien sûr le premier front exige un investissement en outils didactiques puissants et en révision d'une approche didactique plus ouverte associant aussi bien l'approche comportementale que sociale.

Le deuxième front exige une intervention en partenariat avec les autres acteurs spécialisés, ici les acteurs étatiques qui sont peut-être plus outillés que les acteurs non étatiques.

Il va de soi que la réussite implique une structure crédible qui fonctionne sur des règles transparentes permettant l'implication de toutes ces forces.

En définitive, nous ne pensons pas avoir touché toutes les facettes du projet pour garantir que le changement de comportements et de mentalités de la population est déjà une réalité. Nous suggérons une étude CAP qui durerait plus longtemps que notre travail et qui serait effectuée sur une étendue géographique plus large pour pouvoir le confirmer ou l'infirmier.

DOCUMENTS CONSULTÉS

1. COSOME, Rapport narratif du projet campagne d'éducation civique et électorale, Trimestre janvier-février-mars 2009, Bujumbura, mars 2009.
2. COSOME, Rapport narratif final du projet, Bujumbura, juin 2009.
3. Constitution de la République du Burundi du 18 mars 2005.
4. COSOME, Rapport de l'atelier de sensibilisation des parlementaires et des leaders des partis politiques sur l'accès des femmes et des Batwa à la vie politique au Burundi, novembre 2008.
5. COSOME, Propositions d'amélioration de la loi communale, décembre 2008.
6. COSOME, Propositions d'amélioration du code électoral, décembre 2008.
7. COSOME, Rapport de l'atelier de restitution de l'étude sur les propositions d'amendement du code électoral, décembre 2008.
8. COSOME, Propositions d'amélioration du code de conduite des partis politiques en période électorale, juin 2008.
9. COSOME, Rapport de l'atelier sur l'amélioration du code de conduite des partis politiques en période électorale.
10. COSOME, projet de code de conduite des corps de sécurité en période électorale, novembre 2008.
11. COSOME, Rapport de l'atelier de validation du code de conduite des corps de sécurité en période électorale, novembre 2008.
12. COSOME, Evaluation du processus électoral de 2005, décembre 2008.
13. COSOME, Guide de l'observateur des élections au Burundi, décembre 2008.
14. Déclaration universelle des droits de l'Homme.
15. Code électoral du 20 avril 2005
16. GRAWITZ, M., Les méthodes des sciences sociales, Editions Dalloz, 8^{ème} édition, 1990.

ANNEXES

ANNEXE 1

CALENDRIER DE CUEILLETTE DES DONNEES DE TERRAIN

Jours Activités	J ₁	J ₂	J ₃	J ₄	J ₅	J ₆	J ₇	J ₈	J ₉	J ₁₀	J ₁₁	J ₁₂	J ₁₃	J ₁₄	J ₁₅
Revue documentaire	X ₉	X ₁₀	X ₁₁	X ₁₄	X ₁₅	X ₁₆	X ₁₇	X ₁₈	X ₂₁	X ₂₂	X ₂₃				
Présentation du plan de travail et méthodologie				X ₁₄											
Conception des outils de collecte des données			X ₁₁	X ₁₄	X ₁₅										
Cueillette des données sur terrain						X ₁₆	X ₁₇	X ₁₈							
Dépouillement des données								X ₁₈	X ₂₁	X ₂₂					
Analyse des données								X ₁₈	X ₂₁	X ₂₂	X ₂₃				
Rédaction du rapport										X ₂₂	X ₂₃	X ₂₄			
Validation du rapport provisoire													X ₂₈		
Finalisation du rapport														X ₂₉	X ₃₀

ANNEXE 2

GUIDES D'ENTRETIEN

A. Guide d'entretien pour les chercheurs

1. Axes à privilégier pour une bonne éducation civique et électorale
2. Facteurs d'amélioration de l'environnement électoral au Burundi
3. Amélioration de la participation des groupes vulnérables (femmes, Batwa) aux élections : facteurs en faveur ou en défaveur
4. Facteurs de changement de comportements/mentalités en matière électorale sur lesquels il faut agir

B. Guide d'entretien pour le focus group

I. CONSIGNE INTRODUCTIVE

1. Règles de préséance : salutation, présentation, objectifs de la mission ;
2. Mise en confiance : voix enregistrées à notre propre discrétion, anonymat garanti ;
3. Déroulement de l'entretien : esprit d'ouverture et de complémentarité, toutes les réponses sont les bienvenues ;
4. Faire attention à ceux qui veulent monopoliser la parole et/ou phagocyter les idées des autres.

II. ANIMATION PROPREMENT DITE (respecte l'esprit de l'approche en entonnoir dont la logique part du général aux questions pointues).

1. Connaissance de la COSOME.

- Par quel truchement ?
- Depuis quand ?
- Dans quelles circonstances ?

2. Connaissance du projet d'Education civique et électorale.

- Depuis quand ?
- Projet pertinent ? Explications.
- Méthodologie convenable pour atteindre les résultats escomptés ?
- Activités déjà réalisées à la suite des enseignements reçus, vous ont-elles aidés à atteindre des résultats ?
- Problèmes déjà rencontrés ou éventuels par rapport aux missions vous confiées ?

3. MISE EN ŒUVRE DU PROJET.

- Capacités locales suffisantes ? outillées/ prêtes à se mettre à l'œuvre ?
- Moyens suffisants ?

- Séances de restitution déjà faites ou pas encore ?
- Changement de comportement/ mentalités des gens ? Indicateurs
- Continuité du projet sans financement : possible ? si oui, comment ?

4. SOUHAITS POUR ATTEINDRE AU MIEUX LES RESULTATS ESCOMPTES.

C. Guide d'entretien pour animateurs communaux

Nom - Fonction

1. Avez-vous participé, vous ou un membre de votre organisation à une ou plusieurs sessions organisées par la Cosome ?

Si oui, à combien ? Citez les thèmes

2. Si vous n'avez pas participé à toutes, pourriez-vous donner les raisons ?
Intérêt ? surcharge ?
3. Pourriez-vous donner votre appréciation de l'opportunité d'organiser ces formations ?
4. Comment appréciez-vous le contenu de ces formations ?
5. Pensez-vous que les thèmes choisis ont été pertinents par rapport à la problématique burundaise en matière d'élection ?
6. Comment appréciez-vous la programmation de sa mise en œuvre (cohérence des séquences thématiques) ?
7. Comment appréciez-vous l'approche méthodologique et la qualité des animateurs ?

8. Quels sont les avantages tirés de cette formation ?
9. Quelles sont les actions que vous avez entreprises dans votre programme à la suite de cette formation ?
10. Pensez-vous qu'à la suite de cette action, il s'est enraciné un comportement encore observable aujourd'hui (durabilité de la formation) ?
11. Pensez-vous qu'il faudrait reconduire la même action avant les élections de 2010 ? si oui, pourquoi ?
12. Pour la réussite de la campagne d'éducation civique et électorale, quels sont vos souhaits ?

ANNEXE 3

Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités

Liste des personnes interrogées

A. FOCUS GROUP

I. BUBANZA

Nom et prénom	Association d'origine
1. NIYONIZIGIYE Prisca	1. Parti FRODEBU
2. SINDABAHAGA Donathile	2. Association DUSHIREHAMWE
3. NASASAGARE Bonaventure	3. COSOME
4. GAKWAYA Bernard	4. Parti UPRONA
5. NTAHOMVUKIYE Alexis	5. Chef de Zone
6. SINZINKAYO Pascasie	6. Comité provincial COSOME

II. KABEZI

Nom et prénom	Association d'origine
1. NDAYIRORERE Madengo	1. FBP association des Pêcheurs du Burundi
2. GATOTERA Christophe	2. ASSODEPO (Association pour le Développement de la Population)
3. NDIHOREYE Consolée	3. Association MBOGORAKIBONDO
4. NIYOMWUNGERE Mariam	4. Association TWIYUNGUNGANYE
5. NSEKERABANDYA Pascasie	5. Association CAFEMU
6. NTAHONSIGAYE Ernest	6. Parti CNDD-FDD
7. HAKIZIMANA Venuste	7. Parti SAHWANYA- FRODEBU
8. NDIRACUZA Audace	8. Association ODI
9. HAKIZIMANA Denis	9. Association des Scouts de Kabezi

III. GATUMBA

Nom et prénom	Association d'origine
1. NDIKUMANA Saïdi	1. ADAPE
2. NIMUBONA Alexandre	2. COSOME
3. NSANZURWIMO Daniel	3. Parti UPRONA
4. HAKAKANDI Agathe	4. CAFEGA (Collectif des Associations Féminines de Gatumba)
5. NTAMAVYURIRO J Merthus	5. ADTAVBU (Association de Développement des Taxi Vélo du Burundi)

IV. MWARO

Nom et prénom	Association d'origine
1. NDIKURIYO Sylvie	1. CAFOB
2. HAVYARIMANA Ezéchiel	1. TIC
3. BAMBONYIRUGU Joseph	2. ASSABA
4. BUDUNAGI Godefroid	3. VITA-BURUNDI
5. NZISABIRA Alexis	4. MRC-
6. NGENZEBUHORO Gaudence	RURENZANGEMERO
7. KABIRORI Mwamini	5. Croix Rouge Mwaro
8. BUKURU Thérance	6. Comité ISLAM
9. NAHISHAKIYE Déo	7. Congrégation Protestante
	8. Ligue ITEKA

B. PERSONNES RENCONTREES DANS LE CADRE DES ENTRETIENS SEMI-STRUCTURES

1. KABURA Gérard : Président du Comité Provincial COSOME BUBANZA : Licencié en Psychologie clinique et sociale ;
2. NAHISHAKIYE Déo, Ligue ITEKA MWARO: Licencié en Histoire;
3. NDIKURIYO Sylvie, CAFOB MWARO: Licenciée en Sciences de l'Education;
4. NSHIMIRIMANA Patricie, Association TWUNGURANE/ KABEZI;
5. NDUWIMANA Emile, Point focal communal de COSOME/ KABEZI ;
6. SINDABAHAGA Donathile, Membre de l'association DUSHIREHAMWE/ BUBANZA ;
7. SINZINKAYO Pascasie, Comité provincial COSOME / BUBANZA ;
8. Julien NIMUBONA, Docteur en Science politique ; Professeur Associé à l'Université du Burundi ;
9. Père Liboire KAGABO, Docteur en philosophie ; Professeur Ordinaire à l'Université du Burundi ;
10. Joseph NDAYISABA, Docteur en orthopédagogie ; Professeur Ordinaire à l'Université du Burundi.